

directe de Chazay, avait pour curé le sieur Dumas. Il reçoit une reconnaissance de pension du sieur Benoît Moiroud, habitant de ce village ; le notaire royal qui signe cet acte est le sieur Chappuis, de Chazay (2).

Nous voyons paraître ici pour la première fois la famille des Chappuis, qui exerça l'honorable charge de notaire dans nos pays plus de deux cents ans. Cette famille devait être une branche des Chappuis, de Lyon, dont nous avons déjà parlé plus haut et qui avaient formé les seigneurs de Corgenon, de la Fay et de L'Aubépin, dont les armes étaient : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or et d'une lionne de même, en pointe* ; et de Louis Chappuis, avocat et procureur du roi en l'élection du Lyonnais, en 1642, qui portait : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux roses et en pointe d'une étoile d'or* (3).

Les Chappuis, à Chazay, habitaient dans la rue des Varennes une grande et belle maison, à droite en montant, maison occupée actuellement par le sieur Giraud. Puis vers 1811, ayant acheté la propriété de Pressins, aux portes de la ville, vers le sud-ouest ; ils y bâtirent la maison qui existe encore.

Cette famille disparut de Chazay vers 1834, elle se transporta à Lyon, où elle est représentée maintenant par M. Horace Chappuis.

En 1619, le sacristain Charles Balbian passe de nouveau un bail à ferme des revenus de la sacristie avec sieurs Jean Mazuyer et Benoît Mouchon, pour six ans (4).

(2) Arch. de la fabrique de Chazay, ch. 5, m.

(3) *Livre d'or du Lyonnais*, p. 97.

(4) Arch. du Rhône. Ainay, 2^e arm., vol. 47, ch. 5.